



Avec l'aimable autorisation du Journal Spécial des Sociétés  
Edition du mercredi 6 juin 2018 – [numéro 40](#)  
par Cyrille de Montis, directeur de la rédaction

La sécurité économique et la régulation des managements de fonds par les avocats sont organisées diversement selon les pays européens. Pour en mesurer les différences avec le système français organisé autour des Carpa sous la responsabilité des ordres d'avocats qui les ont créées, l'Union des carpa et la Carpa de Paris ont organisé un colloque à Paris le 24 mai 2018 auquel plus de 300 personnes ont participé.

Transparence, sécurité, traçabilité et secret professionnel ont été traités par les différents intervenants. Le journal spécial des sociétés en a assuré la couverture et a publié de larges extraits des interventions dans son numéro du 6 juin 2018 et permet de comprendre les enjeux de société qui y sont attachés.

[Affiche du colloque](#)

Programme